

CERTIFICAT et DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE de MEDIATEUR En convention avec l'IFOMENE – Institut catholique de Paris (ICP)

OBJECTIFS ET COMPETENCES DEVELOPPEES

L'objectif de cette formation est de développer la connaissance et la pratique de la médiation conventionnelle et judiciaire en Polynésie française.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCES

- En 1^e partie certifiante (Certificat d'université): toute personne possédant un baccalauréat ou un diplôme admis en équivalence ou une expérience sociale et professionnelle validée d'un commun accord entre l'UPF et l'ICP-IFOMENE, manifestant un intérêt pour la problématique de la médiation et des modes alternatifs de règlement des conflits dans tous les domaines de la vie économique et sociale sur le plan judiciaire et conventionnel.

- En 2^e partie diplômante (Diplôme d'université): les personnes ayant satisfait à toutes les obligations de la 1^{ère} partie ou de toute autre formation équivalente reconnue par la Fédération Nationale des Centres de Médiation ou l'IFOMENE et ce, avec l'accord sans réserve des responsables pédagogiques IFOMENE / UPF.

Organisation pédagogique

Cours théoriques et méthodologiques accompagnés d'exercices et de cas pratiques + projet personnel donnant lieu à rédaction d'un mémoire.

Cursus

Cette formation est organisée en 2 parties :

1^e partie certifiante, Certificat d'université « Principes et domaines d'application de la médiation » (50 heures) :

- 1.Principes, méthodes et déontologie de la médiation (10 h)
- 2.La psychologie de l'individu en conflit, la philosophie et l'éthique de la médiation (20 h)
- 3.La médiation comme œuvre de justice et le droit (10 h)
- 4.Quelques domaines d'exercice de la médiation : médiation familiale, scolaire, foncière, sociale (voisinage), interentreprises, professionnelle, de santé (10 h)

2^e partie diplômante, Diplôme d'université « Formation à la pratique à la médiation judiciaire et conventionnelle » (100 heures) :

- 1.Ouverture du programme, accompagnement du Mémoire (10 h)
- 2.Médiation judiciaire et conventionnelle (20 h)
- 3.Ethique et travail sur soi en médiation (20 h)
- 4.Ateliers pratiques de médiation
- 5.La médiation dans l'entreprise (10 h)

Durée

1^{ère} partie certifiante : 50 heures
2^{ème} partie diplômante : 100 heures

Validation

- 1^{ère} partie certifiante : Contrôle d'assiduité, fiche de lecture et mini-mémoire
- 2^{ème} partie diplômante : Contrôle d'assiduité, fiche de lecture, examen de droit, examen pratique final et mémoire de projet personne et/ou professionnel

Frais de formation

1^e partie certifiante : 170 000 F
2^e partie diplômante : 300 000 F

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Stephen BENSIMON
Directeur de l'IFOMENE

Sylvie KUGELMANN
Professeur agrégée
d'économie-gestion
à l'UPF

➤ CALENDRIER

Ouverture sous réserve d'un
minimum de 16 inscrits

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française
ou
Immeuble la Orana
Mamao - Papeete